



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Quotas de production

Question écrite n° 48562

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la modification de gestion de campagne des quotas laitiers qui débouche de fait sur l'abandon du régime « petits producteurs » et sur la suppression du plafond de prêts à 20 000 litres. Il constate que la modification de la réglementation, sous prétexte d'un traitement égalitaire des producteurs, débouche sur une répartition des quotas entre grandes régions laitières au détriment des petites régions de montagne où les troupeaux sont moins importants. Une telle mesure reviendrait à pénaliser l'élevage extensif propre à entretenir l'espace, et à pénaliser aussi la qualité. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement, garant des équilibres entre les différentes régions de production, envisage de favoriser le retour au plafond des 20 000 litres et au régime des petits producteurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bouvard Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48562

**Rubrique :** Lait et produits laitiers

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 891